

**Première rencontre des murailleurs : 15 juin 2001 à la Chambre de Métiers de Vaucluse****La pierre sèche : prospective et développement  
Quel marché ?  
Quelle formation professionnelle ?  
Quelles responsabilités ?****Concept d'un centre de la pierre sèche au Beaucet**

Monsieur Roger BOUVIER, Maire du Beaucet en Vaucluse, Conseiller Régional de PACA, et Président de l'APARE (Association pour la participation et l'action régionale), a sollicité la Chambre de Métiers de Vaucluse pour coordonner, avec l'APARE, la mission de préfiguration d'un pôle du patrimoine pierre sèche au village du Beaucet.

Ce projet fait suite au programme européen REPPIS (Réseau européen des pays de la pierre sèche) initié par l'APARE et l'agence Paysages, en partenariat avec le PNR Luberon, qui regroupait quatre territoires :

- Le Luberon, en Vaucluse, avec le Parc Naturel Régional du Luberon
- L'île de Majorque, aux Baléares, avec le Consell Insular et FODESMA
- La Zagorie, en Grèce, avec la Région de l'Epire et l'ANEZ
- La commune de Corsano, dans la province de Lecce en Région Pouilles en Italie.

Sur ces quatre territoires, un groupe d'artisans, d'architectes et d'élus, ont partagé leurs compétences, leurs connaissances et leurs expériences durant plus de deux ans.

Monsieur Roger BOUVIER souhaite poursuivre ce concept au delà de ce programme européen et a obtenu pour cela le soutien financier de la Région PACA et de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

Monsieur Paul Gilles, Président de la Chambre de Métiers de Vaucluse invite les professionnels motivés à s'associer à cette démarche qui vise à fédérer toutes les informations sur la filière pierre sèche et à inventorier toutes les initiatives qui existent dans ce domaine. Cette mission de préfiguration d'un pôle du patrimoine pierre sèche est destinée à communiquer, dans le rayon le plus large possible, auprès :

- des professionnels (des entreprises comme des concepteurs : paysagistes, architectes, ingénieurs),
- des chambres de métiers et autres secteurs institutionnels,
- des associations,
- des laboratoires de recherche,
- des centres de formations initiales et continue, de la maçonnerie, de la taille de pierre, mais aussi des écoles d'ingénieurs, des écoles d'architectures et celles du paysage
- des élus

Cette première journée de réflexion et de débat entre entreprises du bâtiment, motivées et investies par la pierre sèche, permet d'avoir un aperçu des préoccupations des murailleurs.

**Présents :**

- **Roger Bouvier**, Maire du Beaucet, Conseiller Régional, Président de l'APARE
- **Didier Lecuyer**, géographe, chargé de mission au Parc naturel des Cévennes, travaille depuis 4 ans sur la valorisation des terrasses de cultures en Cévennes dans le cadre des programmes européens Leader et PROTERRA, ainsi qu'avec le MAB de l'UNESCO
- **Paul Arnault**, maçon et murailleur, SARL OPUS-PATRIMONIO à Pernes les Fontaines (84)
- **Paul Barrière**, artisan murailleur à Oppède (84)
- **Yvan Delahaye**, murailleur à Orange (84)
- **Manuel Duveau**, murailleur formateur à Retournac (43)
- **Bertrand Estavoyer, et fils**, maçons et murailleurs, SARL 04 HABITAT ANCIEN à Digne les Bains (04)
- **Daniel Férrand, et Madame**, artisans maçons à Bonnieux (84)
- **Jean-Baptiste Peltier**, murailleur à Saint Saturnin les Apt (84)
- **Thierry Bourceau**, murailleur à Saint Saturnin les Apt (84)
- **Alain Cahagnon**, murailleur en Avignon (84)
- **Christian Cruz**, maçon murailleur en Avignon (84)
- **Michel Quevarrec**, murailleur à Saint Saturnin les Apt (84)
- **Jean-Baptiste Lanaspèze**, Directeur de l'APARE
- **Claire Cornu**, architecte-urbaniste, agent de développement économique à la Chambre de métiers de Vaucluse

**Excusés :**

- **Yves Marchand**, Président CAPEB Vaucluse, artisan maçon à Beaumes de Venise (84)
- **Olivier Campistron**, compagnon du Devoir, formateur taille de pierre à Avignon
- **Emile Santacreu**, artisan maçon à Saint Hippolyte du Fort (30)
- **Marc Dombre**, artisan maçon à Saint germain de Calberte (48)
- **Roland Mousquès**, artisan maçon à Vialas (48)
- **Thomas Brasseur**, murailleur à Saint Andéol de Clerguemort (48)
- **Olivier Charton**, murailleur à Saint Andéol de Clerguemort (48)
- **Jean-Michel André**, responsable de chantiers à l'APARE

**Absents :**

- **Jean-Pierre Beresinski**, artisan maçon à Ménerbes (84)
- **Jean-Pierre Boyer**, artisan maçon à Concoules (30)
- **Bruno Durand**, artisan maçon à Saint Maurice de Ventalon (48)
- **Roger Estève**, murailleur à la Bastide des Jourdans (84)
- **Jean-Marie Jullian**, artisan maçon à Saint Etienne Vallée Française (48)
- **Jean-Yves Harraca**, murailleur à Gréoux les Bains (13)
- **Jacques Huska**, murailleur à Reillane (04)
- **Daniel Cousin**, murailleur à Bastia (20)

**Claire Cornu** : nous vous sommes très reconnaissant de bien vouloir nous consacrer votre journée pour venir témoigner de la pierre sèche. Nous attendons de vous que vous nous parliez de vos problèmes, de vos besoins, en matière de développement du marché, de reconnaissance, de formation, de fournitures, de responsabilité... bref, cette table ronde veut être l'occasion de vous exprimer sur ce qui vous tiens à cœur ! Vous m'avez été désigné comme des praticiens de la pierre sèche, vous constituez aujourd'hui le premier tour de table de professionnels, en espérant qu'il s'agrandisse rapidement ! La parole est à vous !

## Les besoins ?

- **Christian Cruz** : 1 : je manque de documentation, il me faudrait une bibliothèque  
2 : La clientèle privée qui a l'envie et les moyens de commander de la vraie pierre sèche ne sait pas où trouver l'entreprise compétente !  
3 : la commande publique évacue le problème en amont, en optant pour le béton armé, et se retrouve avec des problèmes graves et plus lourds en aval !
- **Thierry Bourceau** : les murs de soutènement en béton comme celui de Lumières, avec son filets de camouflage, sont lamentables pour l'image du Luberon !
- **Paul Arnault** : il faudrait informer les pouvoirs publics, les donneurs d'ordres comme les ingénieurs de la DDE qu'il existe d'autres manières de faire des murs de soutènement chez nous ! La pierre sèche ce n'est pas que décoratif, ça a une vraie valeur technique.  
Pourquoi ne pas réfléchir ensemble sur un référentiel commun pour nous guider dans l'évaluation de nos prix ?
- **Bertrand Estavoyer** : Il n'existe pas de bases de calcul, on pratique à la louche ! La clientèle est très différente, et le prix peut faire pencher certain pour des autoblocants plutôt qu'une calade. Les épaisseur de murs sont différentes selon le terrain
- **Paul Arnault** : Justement, cela vaudrait la peine qu'on y réfléchisse ensemble : une trame de références de base pour nous permettre une première estimation, selon un calcul au m<sup>3</sup> et selon la qualité de la pierre, échanger sur le choix des carrières, les temps d'exécution...
- **Daniel Ferrand** : C'est la première fois qu'on me laisse la parole, et je suis heureux de la prendre ! Avec la pierre sèche il ne faut pas prétendre gagner de l'argent, c'est une passion et un don pour le paysage.
- Mais il existe une réalité économique !
- Ne pourrait-on pas demander une subvention pour la qualité des paysages ?
- Il faut condamner la démolition des murs existants et revendiquer notre histoire !
- **Manuel Duvéau** : à Retournac nous avons la chance d'avoir un site témoin qui me sert d'outil pédagogique pour sensibiliser les maîtres d'ouvrages. Ce site fait référence et vulgarise la pierre sèche. J'offre aux particuliers la possibilité de 5 jours de contacts avec la pierre sèche, cela suffit pour qu'ils se rendent compte qu'il leur faudra confier la restauration de leur terrasses à des professionnels plutôt que de les restaurer eux-même !
- Le marché public est plus dur, le marché privé est plus sensible !
- **Paul Arnault** : Il faut apprendre et oser répondre aux ingénieurs : la combe de Lourmarin qui traverse le massif du Luberon est entièrement en mur de soutènement de pierre sèche, et les camions qui y passent sont de plus en plus lourds, c'est un bon exemple.

- **Manuel Dubeau** : je crois aux vertus du site témoin, financé par des fonds publics, qui témoigne des différentes formes d'utilisation de la pierre sèche et montre au public que ça fonctionne, sans béton derrière, et sans liant dedans !
- **Christian Cruz** : la clientèle pierre sèche n'est pas celle des lotissements, elle a un autre pouvoir d'achat. Cela dit, il m'arrive de m'arrêter sur ma route en voyant quelqu'un essayer de remonter son mur en pierre sèche, j'interviens alors gratuitement pour lui montrer le principe de démarrage et ainsi, je le sensibilise.
- **Jean-Baptiste Peltier** : je forme du public en insertion. Entretenir des soutènements en pierres sèche, des calades, des murets, redonne de l'espoir à ce public difficile ; ça revalorise le métier de cantonnier, c'est beau et ça se voit !
- C'est la raison d'être du murailleur d'entretenir le patrimoine en pierre sèche et de participer au paysage !
- Quant est-il de la fourniture ? Carrières ou ramassage ?
- En carrière la pierre n'a pas vécu, il faut l'entasser au moins 5 ans dans un coin avant de s'en servir !
- Elle manque de calcin.
- on préfère le ramassage !
- On s'adresse au ramasseur de pierres.
- C'est quasiment le même prix, environ 450F/m3.
- C'est un métier le ramasseur de pierres ?
- Oui. On fait appel au ramasseur de pierre, qui achète un droit de ramassage sur des terres. C'est de l'épierrage, il nettoie les terres de l'excès de pierres.
- Il entretient le paysage !
- Certains calcaires durs n'ont pas besoin d'avoir fait du calcin. Tavel, notamment, est une bonne carrière pour la pierre sèche.
- Dans les carrières les stocks de pierres diffèrent en qualité, le ramasseur est plus régulier, il y a moins de perte dans les stocks.
- **Paul Arnault** : Ne pourrait-on pas constituer un cercle d'initiés pour mettre au point une méthodologie partagée, pour établir nos temps d'exécution et estimer nos devis, par exemple ?
- **Daniel Ferrand** : Il y a urgence de faire reconnaître la pierre sèche ! Pour la calade de Bonnieux j'avais pris soin de faire des joints en terre, l'herbe a poussé, c'était beau, mais la mairie a fait arracher l'herbe. Ca me fait mal, parce que j'avais pris soin de faire les joints les plus serrés possible ! L'herbe qui pousse dans un chemin caladé, c'est la vie !
- **Paul Barrière** : A Gordes on impose aux propriétaires de faire de la pierre apparente pour les murs de clôture, alors qu'un bon mur enduit ferait l'affaire.
- **Claire Cornu** : C'est inscrit depuis longtemps dans le POS de Gordes, à l'article 11 «aspects extérieurs», et ça a transformé l'aspect du village car même les maisons anciennes qui étaient enduites sont toutes décastrées au fur et à mesure qu'elles se réhabilitent. Malheureusement cela vient juste d'être reconduit au nouveau POS.
- **Jean-Baptiste Peltier** : Les maisons ont toujours été enduites en Provence. Celles de Gordes l'étaient toutes autrefois.
- Il faut montrer des coupes de calades pour expliquer aux clients comment ne pas se faire arnaquer, qu'ils comprennent la différence quand ils optent pour le moins disant !
- L'une des fonctions que nous devons avoir c'est d'éduquer le public comme un vigneron fait goûter son vin.
- **Jean-Baptiste Lanaspèze** : Si on résume ce qui vient d'être dit, il faut :
  - éduquer le public au paysage
  - assurer la promotion du métier

- capitaliser l'information
- faire un lieu pédagogique de démonstration du travail de murailleur
- communiquer en donnant une dimension artistique « la pensée dans la matière », un lieu de poésie et de littérature qui évoque les paysages de la pierre sèche (Land'Art).
- Faire un lieu de rencontre autour du partage d'un amour commun entre personnalités et profils différents, se retrouver autour de manifestations et d'actions
- Apprendre à connaître et comprendre pour aimer et préserver le territoire à travers la pierre sèche, le patrimoine, le paysage, l'art, l'histoire (route touristique)

## La formation ?

:

- l'AFPA du Pontet a abandonné la limousinerie
- Parce qu'il n'y a plus de candidats !
- les murailleurs ne sont pas forcément maçon, ils sont souvent polyvalents
- il faut éduquer le maçon pour qu'il éduque sa clientèle, et la clientèle appelle la clientèle.
- C'est parce que le client n'a pas le choix sur le marché, qu'il manque de compétences à sa disposition qu'il ne commande pas de pierre.
- Je suis contacté par la clientèle du simple fait que je sois maçon, et au cours de ce contact je propose la solution pierre sèche. C'est une compétence supplémentaire et complémentaire.
- **Christian Cruz** : J'ai une casquette de maçon, mais dans mon bureau, affichées dans mon dos, la clientèle peut voir des photos de pierres sèches, et elle ne manque pas de m'interroger sur ces photos, ce qui me permet d'en parler et de les sensibiliser !
- **Didier Lecuyer** : Nous avons le même constat en Cévennes : des particuliers qui recherchent des entreprises compétentes, et des entreprises compétentes qui ne trouvent pas la commande. Nous devons faire en sorte de mettre en relation les uns avec les autres. Nous éditons prochainement un guide pratique sur la pierre sèche, nous avons mis en place des chantiers publics de démonstration, et nous travaillons sur une « charte professionnelle pierre sèche en Cévennes » avec un groupe de professionnels motivés et les syndicats professionnels du bâtiment.
- **Claire Cornu** : l'avantage supplémentaire que je vois dans ce projet de Charte professionnelle c'est de pouvoir communiquer aux clients qui recherchent la compétence pierre sèche une liste d'entreprises, celle de ceux qui auront signé cette Charte. En effet, sur sa nomenclature, le Répertoire des métiers ne met pas en avant les compétences. Il liste la catégorie « construction » sans distinction. Or actuellement, nous sommes fréquemment sollicités sur la compétence, notamment les calades, parce qu'elles sont largement mises en avant dans les revues de déco, nous avons des appels de propriétaires qui recherchent un artisan qui sache faire une vraie calade comme celle en photo dans « côté Sud » ! Or, je n'ai pas le droit de donner des noms d'entreprises que je sais compétentes. Notre éthique nous l'interdit, nous n'avons la possibilité de communiquer une liste que si elle représente une catégorie répertoriée dans le Répertoire des métiers. Vous rassembler sous une Charte de qualité me permettrait de le faire !

## La légitimité de la pierre sèche ? :

- **Claire Cornu** : Au cours des échanges de REPPIS a été soulevé le besoin pour les concepteur de s'appuyer sur des règles de construction, un cahier de clauses techniques particulières (CCTP), tout simplement parce qu'ils engagent leur responsabilité professionnelle lorsqu'ils préconisent une solution technique. Un travail s'est alors mis en place d'échanges avec une école d'ingénieurs de Lyon, et notamment un étudiant qui a travaillé sur l'étude de la résistance d'un mur témoin en pierre sèche. Ce genre de rapprochement permet un vrai travail en synergie avec les entreprises.
- **Paul Arnault** : Nous avons travaillé avec cet étudiant, Boris Villemus, et le CETE d'Aix (Centre d'études techniques de l'Équipement) sur un chantier d'OPUS à Bonnieux. Pour simplifier, il a été prouvé qu'il faut qu'un mur de soutènement en pierre sèche, fasse, à sa base, au moins 60% de sa hauteur. En rapport qualité prix le béton armé à parement pierre est meilleur, mais dans la durée, et surtout d'un point de vue énergétique, il est moins performant car il casse, il faut une machine pour finir de la casser, et ensuite il faut l'évacuer. Nous avons insisté sur cet aspect écologique auprès des ingénieurs.
- **Didier Lecuyer** : Quelle suite a été donné à cette étude ?
- **Paul Arnault** : A notre connaissance, aucune. Sur le DTU (document technique unifié) n°20 devrait être envisagé un alinéa sur la pierre sèche. Sur un autre chantier OPUS, sur une route du côté de Sault, nous avons répondu à l'appel d'offre de réfection d'un mur de soutènement avec la solution pierre sèche et la solution béton armé à parement pierre sèche. La différence entre les 2 était d'environ 17%. La DIREN (délégation régionale à l'environnement) proposait de prendre à sa charge cette différence. L'ingénieur responsable de cette route a, malgré tout, opté pour le béton.
- **Claire Cornu** : Tant que les ingénieurs des routes toucheront, en plus de leur salaire, des commissions au pourcentage des travaux effectués sous leur responsabilité, le béton étant moins fiable dans la durée, il est fort probable qu'il soit prescrit pour entretenir cette source d'argent de poche !.Et comme les élus n'osent guère prendre la parole face aux ingénieurs des routes, ils ne réclameront pas de sitôt autre chose !
- **Jean-Baptiste Lanaspèze** : il nous sera plus facile de convaincre la clientèle privée que la clientèle publique. Notre angle d'attaque c'est la résidence secondaire. C'est l'exemple des Baléares, ce sont les allemands qui restaurent dans l'esprit de l'architecture locale, et qui font le plus appel aux compétences des murailleurs formées par FODESMA.
- **Claire Cornu** : avec les 35heures et le TGV la tendance va se développer. Le tourisme de proximité, la clientèle des week-end prolongés, plus les résidences secondaires qui deviennent des résidences principales, notamment celles d'une catégorie d'actifs qui n'a pas besoin d'être présent au bureau 5 jours /5. De plus, ces personnes sont très exigeantes vis à vis du cadre de vie et de l'environnement. Les élus doivent être conscients de préserver au mieux les paysages et le patrimoine de leur commune pour satisfaire ces nouveaux habitants. La pierre sèche en fait parti.
- Les élus doivent soigner les abords paysagers du village et susciter le désir de reconstituer ce paysage qui témoigne de la vie qui les a animé autrefois !
- Les communes doivent être vigilantes et profiter des opportunités de sensibiliser les enfants comme cette expérience de murets en pierre sèche dans un jardin.
- Il faut les sensibiliser à se réapproprier les paysage !

- **Christian Cruz** : pourquoi ne pas espérer des préconisations complémentaires dans la loi Voynet sur les paysages, les inondations ont bien fait modifier les avis du Préfet sur les affectations des sols dans l'Aude ?
- **Jean-Baptiste Lanaspèze** : il faut aller vers cette Charte de qualité des murailleurs, et ce listing, cette association de défense d'une philosophie du métiers. On pourrait la nommer Lithos ?
- **Daniel Férrand** : il faut dissocier la pierre sèche que nous souhaitons tous pour notre paysage des murs de soutènement. Autrefois ces soutènement recevaient des passages de charrettes, aujourd'hui ce sont des cars de gamins qui passent, soyons sérieux avec la sécurité ! A Bonnieux je reconnais avoir fait un soutènement en béton, avec de la pierre sèche par devant pour le dissimuler !
- La pierre sèche doit se justifier. Au départ, c'était une économie de moyen, par absence de matériaux, aujourd'hui c'est un phénomène de mode, et à Gordes, on en fait trop !
- **Claire Cornu** : la loi Voynet développe la notion de « paysage durable », c'est à dire qu'il faut, autant que faire se peut, préserver notre paysage pour le transmettre à nos petits enfants. Cette notion de durabilité est très tendance, elle se retrouve dans tous les textes de loi : on parle de « développement durable ». On peut également se réjouir de cette prise de conscience de marketing territorial, c'est à dire que le paysage et le patrimoine sont mis en avant pour vendre un produit du terroir. J'étais récemment dans un colloque sur les CTE agricoles : il y a chez les agriculteurs une prise de conscience de la nécessité de préserver leur image et d'entretenir le petit patrimoine agricole comme les cabanons de vignes et les terrasses de culture pour mieux vendre leur vin, en plus de l'AOC, il faut valoriser le paysage. Ainsi, à Saint Chinian dans l'Hérault, les capitelles et les terrasses en pierre sèches vont faire l'objet de restauration, et le Conseil Général de l'Hérault va subventionner cette action !
- Il faut faire un catalogue de photos avant et après des belles réalisations de restauration en pierre sèche.
- **Manuel Duveau** : il faut aussi faire le catalogue du petit musée des horreurs !
- Reste le problème de la distinction de cette compétence à travers le répertoire des métiers !
- Le métiers de murailleur nécessite une formation initiale, puis une qualification. Mais quant est il des débouchés des gens qui se forment ?
- Il existe un CAP de cantonnier de l'environnement ou l'on pourrait traiter de la pierre sèche.
- **Claire Cornu** : L'Institut de la pierre à Rodez pourrait renvoyer vers cette complémentarité pierre sèche que nous pourrions imaginer proposer au Beaucet ?
- **Jean-Baptiste Lanaspèze** : l'idée d'école a été proscrite dans notre projet, parce que cela entraîne la formation de concurrent sur un marché qui n'est qu'émergent. L'urgence se situe plutôt dans la communication.
- L'enjeu réside bien dans la sensibilisation des gens des villages les plus concernés par la pierre sèche.
- Les chantiers de l'APARE ont formés des centaines de bénévoles qui portent désormais un regard différent sur le petit patrimoine et notamment la pierre sèche. C'est une forme de sensibilisation !
- Je reste septique, car il manque des maçons alors que le marché connaît un boum phénoménal ! Peu de jeunes vont spontanément vers ce métiers parce qu'il est dur et mal payé.
- La pénurie de main d'œuvre est réelle, et la maçonnerie fait partie des voies scolaires de détresse !

- **Jean-Baptiste Lanaspèze** : nous clôturons par un rendez-vous au vendredi 5 octobre pour partir en convoi à la rencontre de nos amis cévenoles et échanger sur leur méthodologie de Cahier des Charges des murailleurs ! Nous chargeons Didier LECUYER de nous organiser cette rencontre en Cévennes avec des visites de sites témoins. Mais auparavant il y a notre rendez-vous du 21 et 22 juillet pour la grande fête des 20 ans de l'APARE au Beaucet ! Vous êtes invités au repas du samedi soir et je compte sur vous pour édifier le cairn le lendemain, la presse vous accompagnera !
  
- **Claire Cornu** : -Je vais essayer de rédiger un compte-rendu le plus fidèle possible, dont vous serez tous destinataires. Je vous serai reconnaissante de me signaler ce que j'aurai pu oublier de retranscrire !
  - n'hésitez surtout pas à me contacter si il y a encore des choses que vous auriez voulu dire aujourd'hui, mais qui n'ont pas été dites.
  - Il y a des exemplaire de la lettre « REPPIS.net » à votre disposition pour les distribuer autour de vous. Réclamez-les !
  - J'attends que vous m'adressiez les coordonnées des personnes à qui vous jugez utile d'envoyer « REPPIS.net », accompagnée d'un courrier de mon Président, afin de marquer notre obstination à valoriser la filière pierre sèche auprès de concepteur, d'élus, et autres maîtres d'ouvrage...
  - Je vous signale également que la SEMA (société d'encouragement aux métiers d'art) dont mon Président, Monsieur Paul GILLES, est Commissaire régional, organise un concours annuel thématique . Celui qui vous concerne a lieu tous les 4 ans. Il a pour thème « conservation restauration ». En 1998 c'est Monsieur Jean Vernhet, artisan couvreur de lauzes calcaires, qui a gagné le concours départemental de la Lozère, puis régional, puis national. Si vous voulez tenter votre chance pour 2002, vous pouvez joindre Madame Césarine Thérond à la Chambre de métiers pour vous procurer les modalités et le règlement du concours. Gagner permet non seulement de faire la promotion du savoir-faire de votre entreprise mais encore la promotion du métier.Au nom de la Chambre de métiers de Vaucluse je tiens à remercier vivement toutes les personnes présentes autour de cette table, les échanges d'aujourd'hui ont été particulièrement denses et riches, pleins de sensibilité pour le paysage et de convictions pour la promotion de la pierre sèche.